

O.N.U.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

DOCUMENT 1 : La Charte des Nations unies

« Nous, peuples des Nations unies¹, résolu :

1 - à préserver les générations futures du fléau de la guerre [...];

2 - à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes ainsi que des nations grandes et petites ; [...]

3 - à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

[...] Et à ces fins :

4 - à unir nos forces pour maintenir la paix [...];

5 - à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples [...].

En conséquence, nos gouvernements respectifs [...] établissent une organisation internationale qui prendra le nom de Nations unies [...] et ont adopté la Charte des Nations unies. »

Extrait du préambule de la Charte des Nations unies, San Francisco, 26 juin 1945.

1. Les 51 pays unis dans la guerre contre l'Axe sont les fondateurs des Nations unies.



DOCUMENT 2 : La Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948 (extraits)

Article 1. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine

ne nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

Article 3. Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 4. Nul ne sera tenu en esclavage, ni en servitude, l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

Article 5. Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 9. Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Article 14. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

Article 18. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

Article 19. Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression.

Article 26. Toute personne a droit à l'éducation.

I. LA CRÉATION

1- D'après le **document 1**, quand et où l'Organisation des Nations Unies est-elle créée ?

2- Où se trouve actuellement le siège de l'O.N.U. ?

3- À l'aide du **document 1**, écrivez le numéro des points de la Charte correspondant à chaque objectif de cette organisation :
• préserver la paix ; • favoriser la liberté et la démocratie ; • faire respecter les droits de l'homme ; • favoriser le progrès.

4- **Doc. 2** : De quel texte s'inspire la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ?

5- **Doc. 2** : Montrez que cette déclaration est une condamnation du système nazi.

II. L'ORGANISATION

6- **Doc. 3** : Quel organisme est au centre des institutions de l'O.N.U. ? Qui y siège ? Quel principe de la Charte est ainsi mis en œuvre ?

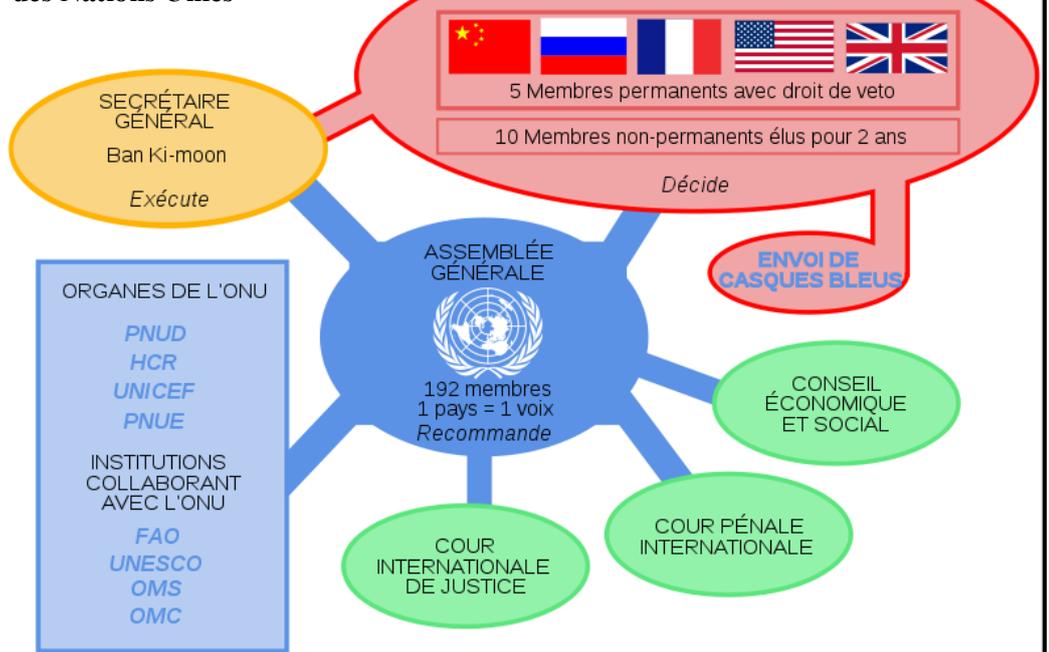
7- **Doc. 3** : Quels sont les membres du Conseil de sécurité ? Quel est son rôle ? Qui met en œuvre ses décisions ?

8- **Doc. 3** : Quels sont les pays qui sont membres permanents du Conseil de Sécurité ? De quel droit supplémentaire disposent-ils ? A quoi correspond ce droit ?

9- **Doc. 3** : Pourquoi ces pays ont-ils obtenus ces avantages ?

10- **Doc. 3** : Qui sont les « casques bleus » ? Qui décide de leur envoi ?

DOCUMENT 3 : Le fonctionnement des Nations Unies



DOCUMENT 4 : Ce que l'ONU fait pour le Développement

Une des tâches principales de l'ONU consiste à promouvoir le relèvement des niveaux de vie et le plein-emploi et à faciliter le progrès et le développement dans les domaines économique et social. Les organismes des Nations Unies consacrent 70 % de leurs activités à la réalisation de cet objectif. Leur effort repose sur l'idée qu'il est indispensable d'éliminer la pauvreté et d'améliorer le bien-être de tous pour créer les conditions d'une paix durable dans le monde. L'organisation a joué un rôle crucial dans l'élaboration d'un consensus international sur l'action en faveur du développement.

L'ONU dispose d'atouts majeurs pour promouvoir le développement. Elle est présente dans le monde entier et ses activités portent sur l'ensemble des secteurs économique et social. Les institutions offrent une assistance technique et d'autres formes d'aide pratique aux pays du monde entier.

L'ONU ne représente aucun intérêt national ou commercial particulier. Lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes, tous les pays, riches ou pauvres, ont voix au chapitre.

Source : site officiel de l'O.N.U. : www.un.org/french/

DOCUMENT 5 : Ce que l'O.N.U. fait pour l'humanitaire

Des catastrophes humanitaires peuvent se produire n'importe où, à tout moment. Quelle qu'en soit la cause, inondation, sécheresse, tremblement de terre ou conflit, une catastrophe humanitaire se traduit par des pertes en vies humaines, des déplacements de population et de grandes souffrances et laisse dans son sillage des communautés incapables de subvenir à leurs propres besoins.

En cas de catastrophe, les organismes des Nations Unies fournissent des vivres, un abri, des médicaments et un appui logistique aux victimes, principalement des enfants, des femmes et des personnes âgées.

Source : site officiel de l'O.N.U. : www.un.org/french/

III. LES MISSIONS DE L'O.N.U.

11– **Doc. 4** : Quels sont les objectifs de l'O.N.U. pour le Développement ? Quel chiffre montre qu'il s'agit bien d'une des tâches principales de l'O.N.U. ?

12– **Doc. 4** : Montrez que les efforts pour le Développement permet de remplir l'objectif de l'article 1 de la Charte des Nations Unies (**Doc.1**) ? Vous justifierez votre réponse en citant le texte.

13– **Doc. 4** : Quels sont les atouts de l'O.N.U. pour remplir cette mission, c'est-à-dire promouvoir le développement ?

14– **Doc. 4** : Montrez que même ici, les valeurs de l'article 2 de la Charte des Nations Unies (**Doc.1**) s'appliquent ?

15– Cherchez dans un dictionnaire la signification des sigles des différents organes de l'O.N.U. (ex. : *H.C.R.*, *U.N.I.C.E.F.*, ...) et des institutions collaborant avec l'O.N.U. (ex. : *O.M.S.*, *U.N.E.S.C.O.*, ...) cités dans le **document 3**, et quelles sont leurs missions ? Quelles sont celles qui peuvent intervenir dans le cadre de la promotion du Développement ?

16– **Doc. 4** : A quels articles de la Charte des Nations Unies (**doc. 1**) correspond cette mission pour le Développement (à part les articles 1 et 2 déjà cités plus haut) ? Vous justifierez votre réponse.

17– **Doc. 5** : Quel est le rôle de l'O.N.U. lors des catastrophes humanitaires ? Quels organes ou institutions de l'O.N.U. peuvent intervenir dans ce domaine ?

18– **Doc. 6** : Dans quelles régions du monde y a-t-il le plus d'opérations de maintien de la paix ?

19– **Doc. 7** : Quelles raisons peuvent amener l'O.N.U. à organiser ce type d'opération ? A quels articles de la Charte des Nations Unies (**Document 1**) ces missions correspondent-elles ?

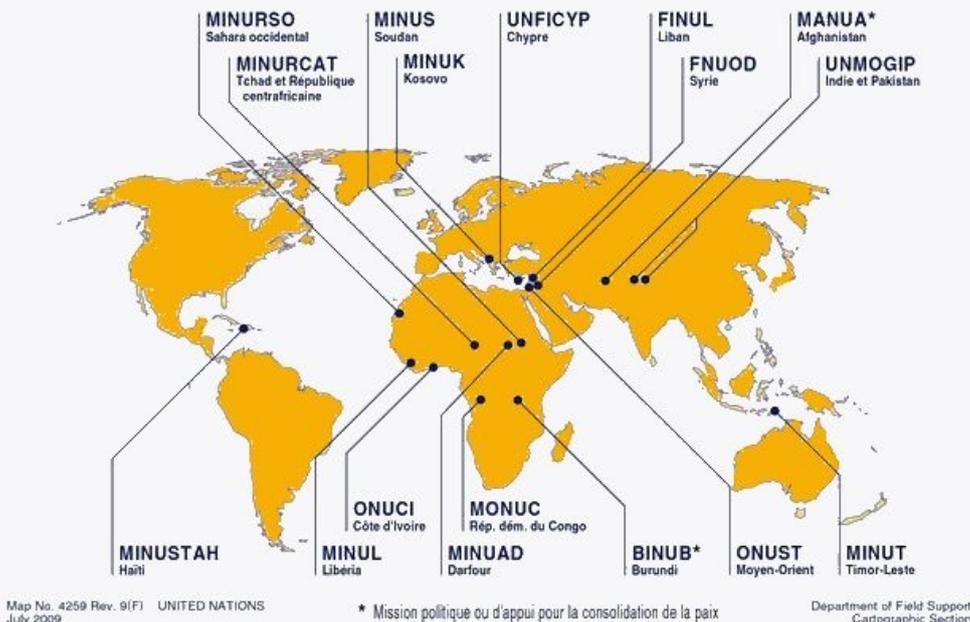
CONCLUSION

20– **Doc. 8** : Pourquoi la création des Nations Unies peut être considérée comme un succès au bout de 60 ans ? Sur quelles missions l'O.N.U. est actuellement la plus sollicitée ?

21– **Doc. 8** : Faut-il réformer l'O.N.U. ? Si oui, de quelle manière ?

DOCUMENT 6 :

MISSIONS ADMINISTRÉES PAR LE DÉPARTAMENT DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX



DOCUMENT 8 : L'ONU a 60 ans

En soixante et un ans d'existence, l'institution s'est imposée comme le seul forum mondial dont la légitimité soit universellement reconnue. Les Nations Unies sont plus sollicitées que jamais pour résoudre les conflits dans le Monde, contrôler la prolifération des armes de destruction massive, porter à bout de bras des Etats en faillite, éradiquer la misère, intervenir en cas de catastrophe naturelle, lutter contre le sida... Mais les outils, hérités des années 1950, ont peu évolué. L'exemple le plus visible en est la composition du conseil de Sécurité, dont l'équilibre des pouvoirs reflète la victoire des Alliés de la Seconde Guerre mondiale et n'offre toujours pas la place qu'elles méritent à des puissances émergentes comme l'Inde, le Brésil, l'Allemagne, le Japon ou l'Afrique du Sud. Dans l'un de ses derniers grands discours, lundi 11 décembre, Kofi Annan a insisté pour que le Conseil « donne une plus grande représentation à des parties du Monde qui ont une voix limitée aujourd'hui ».

Philippe Boloipon, *Le Monde*, 15 décembre 2006.

DOCUMENT 7 : Charte des Nations unies, 26 juin 1945

Chapitre VII-Art. 39. « Le Conseil de sécurité constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront prises (...) pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales. »